

LE LOGICIEL LIBRE DE TÉLÉTRANSMISSION S²LOW CLASSÉ 1ER EN FRANCE PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Depuis 2006, le Ministère de l'Intérieur invite les administrations à dématérialiser leurs actes administratifs vers leur préfecture. Par le passé, ces actes étaient transmis manuellement au préfet, chargé de vérifier la conformité de ces documents avec les dispositions en vigueur. Aujourd'hui, ces actes sont dématérialisés et transmis via des plateformes homologuées qui leur apposent un tampon électronique.

L'association ADULLACT est l'opérateur de la plateforme de télétransmission « S²LOW », référencée et homologuée par le Ministère de l'Intérieur depuis 2006. En ce début d'année, le Ministère nous a confirmé que, depuis le 4^{ème} trimestre 2017, « S²LOW » est devenu **n°1 en nombre de collectivités raccordées**, soit près de 6 000 collectivités territoriales exploitant ce service.

Le tiers de télé-transmission « S²LOW » fut le premier logiciel de ce type développé sous **licence libre** en France. Grâce à ce choix de licence, la plateforme détient un autre record ; celui du logiciel de télétransmission le plus « reproduit » par d'autres structures, publiques et privées. L'association ADULLACT se félicite de ce succès, qui participe depuis plus de 10 ans à de réelles économies d'argent public.

Découvrir l'association : <http://www.adullact.org>

Découvrir S²LOW : <http://www.s2low.org>

Découvrir @CTES : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/actes-0>

À propos de l'ADULLACT

Fondée en 2002, l'association ADULLACT a pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des Administrations et Collectivités territoriales dans le but de promouvoir, développer et maintenir un patrimoine de logiciels libres utiles aux missions de service public.

Contact presse

Pascal KUCZYNSKI - Délégué Général : p.kuczynski@adullact.org

Béatrice JEAN-JEAN - Chargée de Communication : b.jeanjean@adullact.org

Tél. 04 67 65 05 88 | Twitter @ADULLACT